

	Ligue Grand Est de Badminton Maison des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE	Identifiant : Règlement Championnat Régional Vétérans LGEBaD 2026-2027	PAGE N° 1
--	---	---	-------------------------

Règlement Championnat Régional Vétérans de la Ligue Grand Est de Badminton

INDICE DE REVISION	DATE D'APPLICATION	OBJET DE LA REVISION
Z		Projet
A	01/09/2026	Saison 2026/2027
B		
C		
D		
E		
F		
G		
H		
I		
J		

REDACTEURS
Responsables de la Commission Compétition de la LGEBaD, en charge du Championnat Régional Séniors Grand Est – Geoffroy BALAYN Salarié LGEBaD référent – Grégoire MULLER

DESTINATAIRES
Membres de la Commission Compétitions LGEBaD, Présidents des CODEP de la LGEBaD, les clubs participants et salariés LGEBaD.

	Ligue Grand Est de Badminton Maison des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE	Identifiant : Règlement Championnat Régional Vétérans LGEBaD 2026-2027	PAGE N° 2
---	--	--	---

SOMMAIRE

1. OBJET	3
2. DOMAINE D'APPLICATION	3
3. REFERENCES	3
4. DEFINITIONS	3
5. DESCRIPTION DETAILLEE	4
5.1 PARTICIPATION	4
5.2 FINANCEMENT	8
5.3 AUTORISATION / HOMOLOGATION / JUGE-ARBITRAGE / LOGICIEL	8
5.4 OFFICELS TECHNIQUES	9
5.5 CHOIX DU CLUB HÔTE	9
5.6 DATES IMPORTANTES	10

	Ligue Grand Est de Badminton Maison des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE	Identifiant : Règlement Championnat Régional Vétérans LGEBaD 2026-2027	PAGE N° 3
---	--	--	---

1.OBJET

Le présent règlement a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles doivent se dérouler les championnats régionaux vétérans du Grand-Est. Il précise les modalités de participation, de qualification et financières.

On entend par championnat régional vétéran, une compétition individuelle attribuant des titres régionaux vétérans individuellement à des joueurs (vainqueurs dans les disciplines de simples) et à des paires de joueurs (vainqueurs dans les disciplines de doubles).

Ce règlement fera office de règlement cadre et de règlement particulier.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Il s'applique aux compétitions régionales, qui comprennent les épreuves suivantes :

- **Championnat simple vétéran**, ouvert aux vétérans dûment autorisés,
- **Championnat double et mixte vétéran**, ouvert aux vétérans dûment autorisés.

Ces deux championnats seront regroupés sous la dénomination de Championnats Régionaux Vétérans ou CRV dans la suite du présent document.

3. REFERENCES

Principes sportifs 03.01: Règlement Général des Compétitions.

4. DEFINITIONS

Procédure : Règle écrite décrivant dans ses grandes lignes pour une activité bien définie (par son objet et son domaine d'application) les responsabilités et les compétences pour parvenir aux objectifs précisés dans les statuts, conventions et autres documents approuvés par les instances dirigeantes de la LGEBaD.

LGEBaD : Ligue Grand Est de Badminton.
CODEP : Comité Départemental
CLOT : Commission Ligue des Officiels Techniques.
RGC : Règlement Général des Compétitions
CPPH : Classement par point hebdomadaire
JA : Juge-Arbitre
CRV : Championnats Régionaux Vétérans.

	Ligue Grand Est de Badminton Maison des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE	Identifiant : Règlement Championnat Régional Vétérans LGEBaD 2026-2027	PAGE N° 4
---	--	--	---

5. DESCRIPTION DETAILLEE

Les championnats régionaux vétérans sont une compétition officielle organisée par la LGEBaD et ouverte à la catégorie vétéran.

Cette compétition permet de délivrer le titre de Champion Régional Vétéran de la série en question.

Cette compétition n'est pas qualificative pour les championnats de France.

Le conseil d'administration de la LGEBaD a confié l'organisation et la gestion de la compétition à la Commission Compétition de la LGEBaD.

L'édition 2026-2027 du CRV aura lieu les **17 et 18 octobre 2026** à :

Tingueux (51430)
Gymnase Frédérique BRONQUARD
Rue de la Croix Cordier

Le club organisateur sera le club local du Badminton Tingueux.

5.1 PARTICIPATION

5.1.1 Licence

Seuls peuvent être admis à participer aux championnats régionaux du Grand-Est, les joueurs licenciés à la Ligue Grand-Est de Badminton pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension au moment des compétitions visées dans le présent règlement.

Tout participant devra être en possession de sa licence à la date de clôture des inscriptions.

5.1.2 Participation

Le CRV est ouvert à tous les licenciés de la LGEBaD des catégories V1 à V10. Pour participer, les joueurs doivent s'inscrire dans les tableaux correspondant à l'article 5.1.3 et 5.1.4.

La participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement.

Les joueurs étrangers sont autorisés à participer au championnat sous réserve qu'ils soient régulièrement Licenciés auprès de la FFBad dans une instance du Grand-Est.

	Ligue Grand Est de Badminton Maison des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE	Identifiant : Règlement Championnat Régional Vétérans LGEBaD 2026-2027	PAGE N° 5
---	--	--	---

5.1.3 Dimension

La compétition sera scindée en 6 séries,

Les séries :

- **Une série « Elite »** regroupant les joueurs classés N1 ;
- **Une série « Excellence »** regroupant les joueurs classés N2, N3 ;
- **Une série « Honneur »**, regroupant les joueurs classés R4, R5 ;
- **Une série « Promotion »**, regroupant les joueurs classés R6, D7 ;
- **Une série « Espoir »**, regroupant les joueurs classés D8, D9 ;
- **Une série « Avenir »**, regroupant les joueurs classés P10, P11, P12, ainsi que les joueurs non classés.

Les tableaux proposés sont : Simple Homme, Simple Dame, Double Hommes, Double Dames et Double Mixte.

Si le nombre d'inscrits le permet, une série sera découpée par catégorie d'âges. Ce découpage pourra être différent suivant les tableaux. (Exemples : SH Avenir V1-V2, SH Avenir V3+, DH Avenir V1-V3, DH Avenir V4-V6, DH Avenir D7+).

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA Principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

5.1.4 Inscription

5.1.4.1 Modalités et précisions

Les participants s'inscriront préalablement dans la série de leur classement ou dans la série immédiatement supérieure qui les intéresse (maximum 2 tableaux).

Dans un second temps, à la clôture des inscriptions, l'organisateur (LGEBaD), procédera à la constitution des tableaux dans les différentes séries en fonction des possibilités permises par le volume des inscriptions. Si c'est pertinent, un tableau d'une série pourra être segmenté en différentes catégories d'âges (Exemple : en SH série « Espoir », en cas d'affluence, on proposerait trois tableaux, dont un tableau SH Espoir V1, un autre SH Espoir V2-V3, un dernier SH Espoir V4+).

Notes :

Chaque participant ne peut s'inscrire que dans deux tableaux sur le week-end.

Exemple : Le Simple le samedi et le MX le dimanche, ou le double le samedi et le MX le dimanche.

Mais il ne sera pas possible de s'inscrire en Simple ET Double le samedi.

Le surclassement est autorisé dans le niveau de jeu immédiatement supérieur (Exemple : Un participant D8 ou D9, peut s'inscrire dans sa série Espoir, ou en « série Promotion – R6/D7 »).

	Ligue Grand Est de Badminton Maison des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE	Identifiant : Règlement Championnat Régional Vétérans LGEbAd 2026-2027	PAGE N° 6
---	--	--	---

De plus pour les doubles et mixte, une personne qui a le classement requis d'une série (Exemple : R6 en série Promotion), peut être inscrite avec une autre personne qui n'a pas le classement requis (D8 ou moins), par exemple D9. Cela nous donne dans cet exemple une paire R6/D9 en série Promotion.

Cas particulier :

Dans les inscriptions de doubles et mixte constituée de 2 catégories d'âge différentes (V1/V3 par exemple), si une série serait découpée par catégorie d'âge (Exemple série V1 / série V2 / etc...), la paire (V1/V3 dans cet exemple) sera placée dans la série du plus jeune (V1)

En cas de surnombre, pour la constitution de la liste d'attente, nous prendrons en compte trois éléments :

- La date d'inscription en simple,
- La date d'inscription du deuxième joueur de la paire sur BadNet
- Le taux de remplissage des tableaux

Les inscriptions individuelles et groupées par club ou instances via le logiciel Badnet seront acceptées.

L'inscription au CRV est soumise au versement de droits d'engagement pour chacune des disciplines auxquelles le joueur participe.

Les joueurs devront être licenciés à la date du tirage au sort.

La date limite des inscriptions est fixée au :

**DIMANCHE 04 OCTOBRE 2026 à
23h59**

5.1.4.2 Remplacement d'un joueur en double et/ou mixte

En double et/ou mixte, si un joueur est forfait, le joueur restant pourra proposer le partenaire de son choix sous réserve que cela ne modifie pas les têtes de séries du tableau concerné, et que le partenaire ait le classement requis conformément à l'article 5.1.4.1.

L'organisation pourra aussi en fonction des inscrits en liste d'attente proposer un remplaçant. En cas de litige la décision du Juge-Arbitre sera sans appel.

5.1.4.3 Nombre maximum de joueurs

Le nombre maximum de joueurs sera de 200.

	Ligue Grand Est de Badminton Maison des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE	Identifiant : Règlement Championnat Régional Vétérans LGEBaD 2026-2027	PAGE N° 7
---	--	--	---

5.1.5 Tableaux, horaires et déroulement

Tous les tableaux se joueront en poules, suivies dans la mesure du possible d'un tableau à élimination directe.

Dans la mesure du possible (si l'échéancier le permet) une petite finale sera organisée (match pour la Troisième place).

Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le score des matchs sera rentré sur une tablette proche de la table de marque.

Conformément au RGC, dans le cas où le nombre d'inscrits serait inférieur ou égal à 2, le tableau ne pourra être disputé. Il sera alors proposé aux joueurs/paires d'intégrer la série immédiatement supérieure.

Les joueurs devront être disponibles les deux jours.

Les matchs se déroulent en 2 sets gagnants de 15 points chacun.

5.1.6 Volants

Les joueurs fourniront les volants à part égale jusqu'aux demi-finales incluses. Les volants seront fournis par la LGEBaD pour toutes les finales et matches pour la 3^e place.

Le volant officiel du tournoi sera le :

Babolat 2 Classé
Elite

Tout volant touchant une quelconque partie de la structure sera compté faute au service et en cours de jeu.

5.1.7 Têtes de séries

Les têtes de séries seront définies en fonction du CPPH à la date indiquée au moment des inscriptions. Dans la mesure du possible, les tableaux seront constitués de manière à respecter la séparation par provenance. La provenance considérée étant prioritairement le CODEP d'appartenance.

	Ligue Grand Est de Badminton Maison des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE	Identifiant : Règlement Championnat Régional Vétérans LGEBaD 2026-2027	PAGE N° 8
---	--	--	---

5.1.8 Echauffement / temps de repos

Le temps d'échauffement sur les terrains sera dès la fin de l'appel du match limité à 3 minutes. Le Juge-Arbitre pourra à sa convenance décider d'une période de prise de contact avec le terrain, plus longue s'il le juge nécessaire et possible.

Le temps de repos entre 2 matchs sera de 20 minutes minimum.

5.2 FINANCEMENT

5.2.1 Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés annuellement par le comité directeur de la LGEBaD sur proposition de la commission compétition de la LGEBaD.

Ils sont remboursables en cas de désistement notifié au plus tard le jour de la date limite de réception des forfaits non justifiés (voir « 5.6 DATES IMPORTANTES »).

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur).

Le montant des droits d'engagement qui seront réglés lors de l'inscription, sont de :

- ☐ 12 € pour un tableau ;
- ☐ 17 € pour deux tableaux ;

Les frais de transaction sont supportés par la LGEBaD

5.3 AUTORISATION, HOMOLOGATION, JUGE-ARBITRAGE ET LOGICIEL

5.3.1 Autorisation et homologation

La demande d'autorisation du championnat régional sera effectuée par la Commission Compétitions de la LGEBaD selon le RGC en vigueur.

Le numéro Poona du CRV 2026 est le : **2602240**

L'homologation sera effectuée par la Commission d'homologation de tournoi de la LGEBaD selon le RGC en vigueur.

5.3.2 Logiciel

Le logiciel Badnet sera utilisé pour la gestion de ce tournoi. Inscriptions via BadNet. Les tableaux, échanciers et déroulement du tournoi pourront aussi y être consultés :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=51420>

	Ligue Grand Est de Badminton Maison des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE	Identifiant : Règlement Championnat Régional Vétérans LGEBaD 2026-2027	PAGE N° 9
---	--	--	---

5.4 OFFICIELS TECHNIQUES

5.4.1 Juge-Arbitre et GEO

Le Juge-arbitre principal de cette compétition sera Benjamin BAUSSART. Ses décisions sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.

Le Juge-arbitre s'assurera du déroulement de la compétition dans le cadre du RGC et du présent règlement. Ils pourront éventuellement les compléter à la vue des équipements utilisés. Ils communiqueront avant le début de la première rotation de rencontre, sur l'attitude à adopter dans le cas où le volant toucherait un élément d'infrastructure (filins, panneaux, etc....).

Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le Juge-arbitre.

Le GEO de cette compétition sera Adeline AUDINOT.

5.4.2 Arbitrage

Les rencontres se déroulent en auto-arbitrage jusqu'aux demi-finales. La mise en disponibilité d'arbitres pendant cette période pourrait cependant permettre au JA de faire arbitrer certains matchs de manière discrétionnaire.

Dans la mesure du possible, toutes les finales seront arbitrées par un arbitre officiel. Cependant, en cas de manque d'arbitre, les matchs pourront être auto-arbitrés.

5.5 CHOIX DU CLUB HÔTE

L'organisation des championnats régionaux du Grand-Est fait l'objet d'un appel à candidature. Cet appel à candidature précise un cahier des charges que chaque club candidat s'engage à respecter. En cas de manquement, la Ligue Grand-Est de Badminton se réserve le droit de ne pas octroyer la subvention prévue pour l'organisation de cet événement.

Au terme de délai indiqué dans l'appel à candidature, l'ensemble des candidatures sont intégralement transmises au CA de la Ligue Grand-Est de Badminton, lequel désignera le club hôte par vote dans le cas où plus d'un club se porterait candidat.

Les informations concernant le buvette/restauration ainsi que les hébergements, seront disponibles dans la plaquette d'invitation.

	Ligue Grand Est de Badminton Maison des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE	Identifiant : Règlement Championnat Régional Séniors LGEbAD 2025-2026	PAGE N° 10
--	---	--	-----------------------------------

5.6 DATES IMPORTANTES :

- Lancement des inscriptions : Mardi 08/09/2026 à 08h00
- Fin des inscriptions : Dimanche 04/10/2026 à 23h59
- Date de prise en compte du CPPH : Jeudi 01/10/2026
- Date limite réception des forfaits non justifié : Mardi 06/10/2026
- Date du tirage au sort : Mercredi 07/10/2026
- Diffusion de la liste des qualifiés et remplaçants : Jeudi 08/10/2026
- Date envoi des convocations : Lundi 12/10/2026

Mails de contact : competitions@lgebad.com et geoffroy.balayn@gmail.com